



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

PAH

Question écrite n° 4970

Texte de la question

M. Jean-Gilles Berthommier interroge M. le ministre du logement sur la possibilité de prévoir en faveur des personnes âgées des conditions plus favorables pour l'attribution des prêts de l'ANAH. Une telle disposition pourrait, par exemple, se traduire par le relèvement du plafond de ressources conditionnant l'octroi d'un tel prêt au-delà de cinquante-cinq ans. Cette mesure contribuerait à faciliter le maintien à domicile des personnes âgées.

Données clés

Auteur : [M. Berthommier Jean-Gilles](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4970

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : logement

Ministère attributaire : logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 août 1993, page 2523